

Prix à la consommation

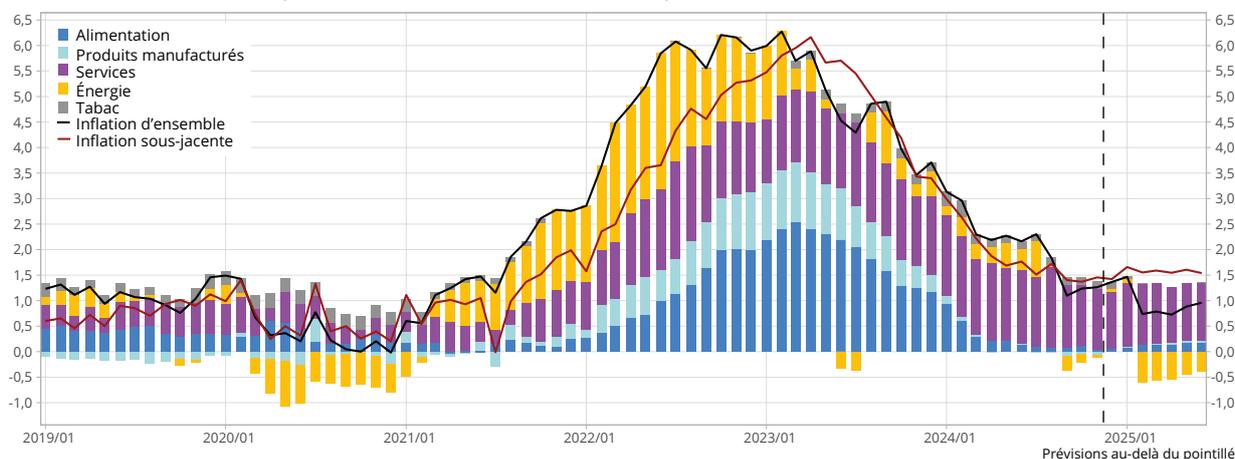
Le glissement annuel des prix à la consommation en France, après être resté sur un plateau autour de +6 % en 2022 pendant près d'un an, a nettement reflué en 2023 et début 2024. Il s'est stabilisé au printemps, oscillant entre +2,2 % et +2,3 % entre mars et juillet 2024, avant de repartir à la baisse durant l'été, jusqu'à atteindre +1,1 % sur un an en septembre, du fait du reflux de l'inflation énergétique et des services, notamment dans les télécommunications. En novembre, l'inflation s'établit à +1,3 % sur un an (► [figure 1](#)). En moyenne annuelle en 2024, elle tomberait à +2,0 %, après +4,9 % en 2023 et +5,2 % en 2022 (► [figure 2](#)).

À l'horizon de la prévision, l'inflation sous-jacente, qui s'établit à +1,5 % en novembre, conserverait ce rythme. Les soldes relatifs aux prix prévus dans les enquêtes de conjoncture se sont globalement stabilisés après avoir fortement reculé de début 2023 à mi-2024, signalant la fin du mouvement de désinflation (► [figure 3](#)). Ainsi, par rapport à novembre, la contribution à l'inflation d'ensemble de l'alimentation et des produits manufacturés augmenterait très légèrement, tandis que celle des services serait assez stable. Les autres composantes de l'inflation seraient toutefois orientées à la baisse, notamment concernant les prix du tabac, qui ne progresseraient presque plus sur un an à partir de janvier, et ceux de l'électricité, qui baisseraient en février. Ainsi, en juin 2025, l'inflation d'ensemble s'établirait à +1,0 % sur un an. Elle connaîtrait un pic en janvier à +1,5 % sur un an du fait du relèvement de certains tarifs réglementés (santé et assurances), avant de reculer dès février avec le recul attendu des prix de l'électricité.

Les prix énergétiques poursuivraient leur baisse sur un an. Sous l'hypothèse d'une stabilité du cours du Brent à 69,5 € le baril, les prix des produits pétroliers reculeraient de 4,7 % en glissement annuel en juin 2025, après -9,0 % en novembre. Ceux de l'électricité, dont l'évolution sur un an est de +9,5 % en novembre 2024 du fait principalement de la hausse du tarif réglementé mise en œuvre en février 2024, baisseraient en février 2025 avec le reflux annoncé de l'ordre de 14 % du tarif réglementé de vente (TRV), qui est indexé avec retard sur les cours de marché. La baisse serait un peu moins forte pour les ménages souscrivant une offre de marché, si bien qu'en moyenne, les prix de l'électricité reculeraient de 11,6 % sur un an en juin 2025. Enfin, les prix du gaz augmenteraient à l'hiver avant de diminuer un peu à partir de mars, sous l'effet des fluctuations du cours de marché (► [fiche Énergie et matières premières](#)) : sur un an, ils augmenteraient de 16,1 % en juin 2025, après +7,2 % en novembre 2024. Au total, l'énergie contribuerait à réduire l'inflation d'ensemble en juin 2025, principalement du fait de la baisse des tarifs réglementés de l'électricité et du recul sur un an du prix des produits pétroliers.

L'inflation alimentaire repartirait à la hausse en 2025, passant de +0,2 % sur un an en novembre 2024 à +1,1 % sur un an en juin 2025. L'inflation des produits frais augmenterait ces prochains mois, passant de +1,8 % en novembre 2024 à +5,1 % en juin 2025, principalement par effet de base. Les prix alimentaires hors frais seraient un peu plus dynamiques que l'an passé, car les prix à la production de l'industrie agro-alimentaire ne baissent plus en 2024 (► [figure 4](#)) : sur ces

► 1. Inflation d'ensemble et contributions par poste (glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation et contributions en points)



Dernier point : novembre 2024, IPC définitif.

Lecture : en novembre 2024, l'inflation d'ensemble s'élève à +1,3 %. L'énergie y contribue à hauteur de -0,1 point tandis que les services y contribuent pour +1,2 point.

Source : Insee.

produits, la progression des prix sur un an atteindrait +0,6 % en juin 2025, alors qu'elle était légèrement négative en novembre 2024. L'issue des négociations commerciales en cours dans la grande distribution est toutefois susceptible d'infléchir cette trajectoire, dans un sens ou dans l'autre.

L'inflation des produits manufacturés augmenterait légèrement à l'horizon de la prévision, atteignant +0,1 % sur un an en juin 2025, après -0,3 % en novembre 2024. Cette hausse de l'inflation est en partie portée par les automobiles neuves, dont les prix seraient réhaussés en décembre par le durcissement du bonus écologique. Par ailleurs, selon l'enquête de conjoncture dans l'industrie, le solde d'opinion relatif à l'évolution prévue des prix de vente se situe, en novembre 2024, à un niveau proche de sa moyenne de longue période.

L'inflation dans les services baisserait à peine à l'horizon de la prévision, atteignant +2,2 % en juin 2025 après +2,3 % en novembre 2024 : les services resteraient la principale contribution à l'inflation d'ensemble tout au long de la période de prévision, du fait du poids qu'ils occupent dans l'indice (environ la moitié du panier). Les prix des services de santé augmenteraient dès la fin d'année 2024, portés par la revalorisation du tarif de consultation des médecins généralistes. L'inflation dans les services de transport ralentirait à l'horizon de prévision, sauf pour le transport ferroviaire où elle augmenterait quelque peu. En revanche, depuis la fin de l'été, le recul des tarifs des communications s'est fortement accentué et s'établit en novembre 2024 à -12,2 %, une baisse spécifique à la France et presque comparable à celle enregistrée en 2012 lors de l'arrivée d'un quatrième opérateur (► **figure 5**) ; d'ici juin 2025, la chute de ces tarifs se poursuivrait tout en se résorbant un peu (-6,5 %). L'inflation des « autres services » aux ménages ralentirait légèrement dans le sillage des coûts salariaux. Toutefois, la hausse des tarifs d'assurances resterait soutenue, notamment du fait du relèvement du taux de cotisation additionnelle relative à la garantie « catastrophe naturelle ». Le glissement annuel des loyers des résidences principales baisserait à l'horizon de la prévision, dans le sillage de l'indice de revalorisation des loyers (► **éclairage** consacré à l'évolution des loyers d'habitation).

Enfin, l'inflation du tabac diminuerait par effet de base dès janvier 2025 en l'absence de nouvelle hausse de taxe : à partir de cette date, les prix seraient quasi stables sur un an, alors qu'ils progressent de +8,7 % sur un an en novembre 2024 du fait des relèvements d'accises décidés en début d'année. ●

► 2. Inflation d'ensemble passée et prévue

(glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation et contributions en points)

Regroupements IPC* (pondérations 2024)	oct. 2024		nov. 2024		déc. 2024		janv. 2025		mars 2025		juin 2025		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2023	2024
Alimentation (15,1 %)	0,6	0,1	0,2	0,0	0,3	0,1	0,5	0,1	0,9	0,1	1,1	0,2	11,8	1,4
produits frais (1,9 %)	4,5	0,1	1,8	0,0	2,9	0,1	3,0	0,1	5,3	0,1	5,1	0,1	9,6	2,2
autres produits alimentaires (13,2 %)	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,6	0,1	12,2	1,3
Tabac (1,8 %)	8,7	0,2	8,7	0,2	8,7	0,2	2,3	0,0	0,3	0,0	0,2	0,0	8,0	10,3
Produits manufacturés (23,2 %)	-0,2	0,0	-0,3	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	3,5	0,0
habillement-chaussures (3,4 %)	0,1	0,0	-0,1	0,0	0,4	0,0	0,6	0,0	0,5	0,0	0,5	0,0	2,5	0,5
produits santé (4,0 %)	-1,2	0,0	-1,5	-0,1	-1,4	-0,1	-1,4	-0,1	-1,4	-0,1	-1,4	-0,1	-0,7	-1,2
autres produits manufacturés (15,8 %)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,3	0,0	0,4	0,1	0,5	0,1	4,7	0,2
Énergie (8,3 %)	-2,0	-0,2	-0,7	-0,1	0,7	0,1	1,0	0,1	-6,5	-0,6	-4,7	-0,4	5,6	2,2
produits pétroliers (4,3 %)	-11,9	-0,5	-9,0	-0,4	-5,8	-0,2	-5,0	-0,2	-8,1	-0,4	-4,7	-0,2	-1,7	-4,8
Services (51,6 %)	2,2	1,1	2,3	1,2	2,1	1,1	2,4	1,3	2,3	1,2	2,2	1,1	3,0	2,7
loyers, eau, enlèvement des ordures ménagères (8,0 %)	2,8	0,2	2,8	0,2	2,8	0,2	2,7	0,2	2,6	0,2	2,6	0,2	2,8	2,8
santé (6,2 %)	-0,4	0,0	-1,2	-0,1	-1,0	-0,1	-0,1	0,0	-0,3	0,0	0,4	0,0	-0,2	0,6
transports (2,9 %)	3,8	0,1	4,4	0,1	3,1	0,1	3,1	0,1	1,9	0,1	2,0	0,1	6,3	2,3
communications (2,0 %)	-15,7	-0,3	-12,2	-0,2	-12,3	-0,3	-10,3	-0,2	-8,4	-0,2	-6,5	-0,1	-3,6	-7,9
autres services (32,5 %)	3,5	1,1	3,6	1,2	3,4	1,1	3,5	1,2	3,4	1,1	3,0	1,0	3,9	3,8
Ensemble (100 %)	1,2	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	0,8	0,8	1,0	1,0	4,9	2,0
Ensemble hors énergie (91,7 %)	1,5	1,4	1,4	1,3	1,4	1,3	1,5	1,4	1,5	1,3	1,5	1,4	4,8	2,0
Ensemble hors tabac (98,2 %)	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2	1,5	1,4	0,8	0,8	1,0	1,0	4,8	1,9
Inflation « sous-jacente » (62,7 %)**	1,3	0,8	1,5	0,9	1,4	0,9	1,7	1,0	1,6	1,0	1,5	0,9	5,1	1,8

■ Prévisions.

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble.

* Indice des prix à la consommation (IPC).

** Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Note : le tableau indique l'IPC définitif de novembre 2024 publié le 13 décembre 2024.

Source : Insee.

Conjoncture française

► 3. Soldes d'opinion sur l'évolution des prix de vente au cours des 3 prochains mois

(soldes d'opinion CVS, en points)



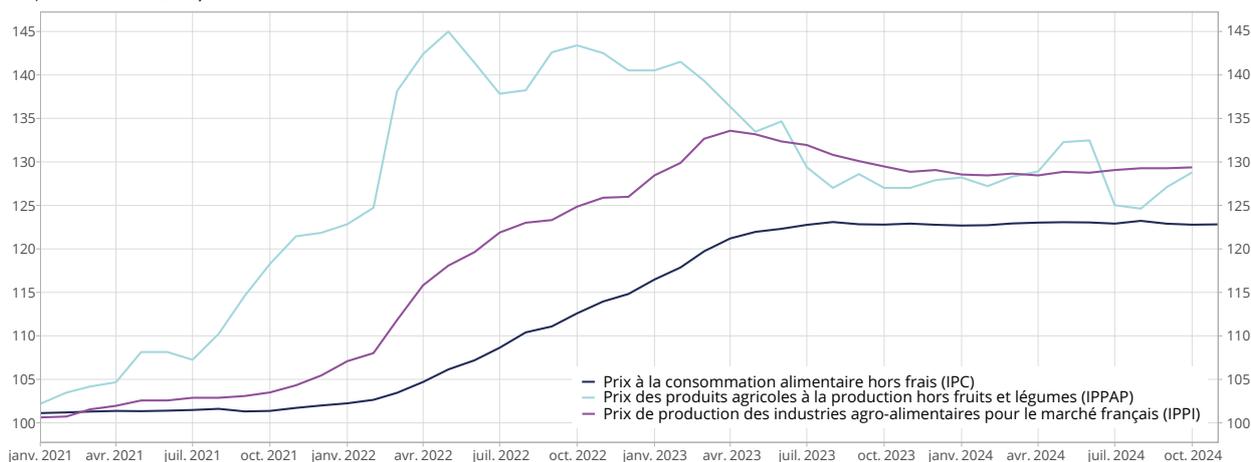
Derniers points : novembre 2024.

Lecture : en novembre 2024, le solde d'opinion sur l'évolution des prix de vente est de +2,7 dans l'industrie manufacturière, de -0,5 dans les services et de +0,1 dans le commerce de détail.

Source : enquêtes mensuelles de conjoncture auprès des entreprises, Insee.

► 4. Évolution des prix le long de la chaîne de production des produits alimentaires

(en niveau, base 100 en 2019)

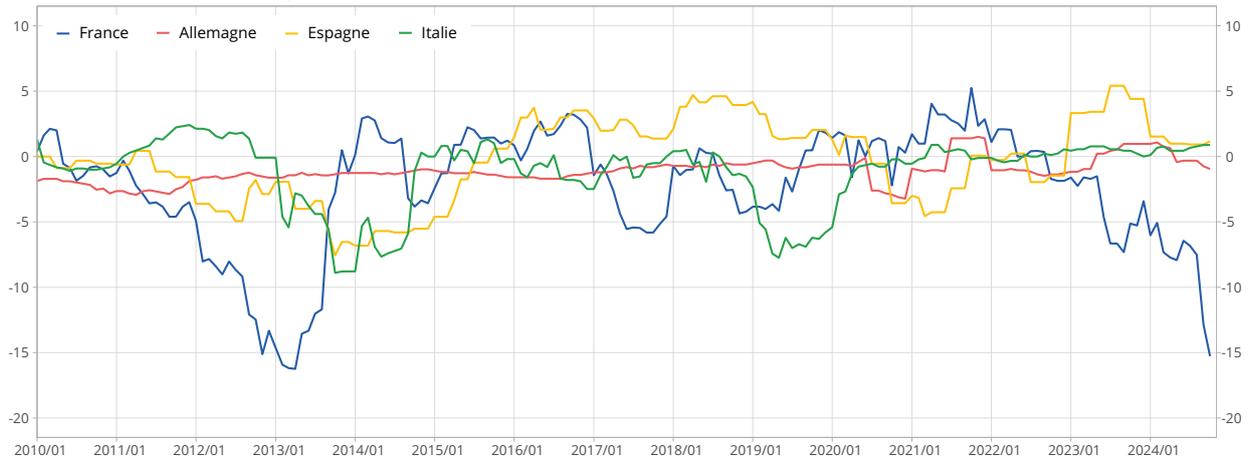


Dernier point : octobre 2024 pour l'IPPAP et l'IPPI, novembre 2024 pour l'IPC.

Lecture : en octobre 2024, par rapport à leur moyenne en 2019, les prix à la consommation des produits alimentaires hors frais ont augmenté de 22,8 %, les prix de production des industries agro-alimentaires pour le marché français de 29,4 % et les prix des produits agricoles à la production (hors fruits et légumes) de 28,8 %.

Source : IPPAP, IPPI, IPC, Insee.

► 5. Évolution des prix des services de télécommunication des quatre principaux pays de la zone euro (glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation harmonisé)



Dernier point : octobre 2024.

Note : les données ci-dessus utilisent l'indice des prix harmonisé (IPCH) au niveau européen pour faciliter les comparaisons. Elles diffèrent donc légèrement du concept national (IPC) reporté dans le tableau 2.

Lecture : en France en octobre 2024, le glissement annuel de l'IPCH dans les « services de télécommunication » est de -15,3 %, tandis qu'il est de +1,2 % en Espagne.

Source : Eurostat.